



# Facture

Tous nos services de collecte disponibles en un clic



Facturé à  
**Stand up Conception (94230)**

N° de facture	FA95247
Date de facture	01-04-2025
Date d'échéance	01-04-2025
N° de commande	B-DS3D5Z

Adresse du chantier	26 Rue du Dr Hénouille, 94230 Cachan, France
Référence chantier	Stand Up Conception

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
1	Evacuation déchets : Big bag mélangé Retrait 8 bigbags de mélange Retrait: mardi 1 avril 2025	1,00	760,00	760,00
<b>B-DS3D5Z</b>				
2	Passage à vide (big bags)	1,00	190,00	190,00
3	Code promotionnel - service bigbags 20% Accompagnement Marguerite*	1,00	-152,00	-152,00
	* Le Programme CEE Marguerite vous accompagne dans l'expérimentation des Ripeurs en prenant en charge une partie de votre commande.			

#### Conditions générales

En cas de retard de paiement à l'échéance, des intérêts de retard au taux annuel de 3 fois le taux d'intérêt légal seront dus de plein droit, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour les professionnels.  
Pas d'escompte pour paiement anticipé.

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
4	Compensation commerciale 190€ Accompagnement Marguerite*	1,00	-190,00	-190,00
	* Le Programme CEE Marguerite vous accompagne dans l'expérimentation des Ripeurs en prenant en charge une partie de votre commande.			

Payer par virement bancaire :

IBAN : FR76 3000 3033 2700 0206 4398 134

BIC : SOGEFRPP

Pour tout règlement par virement, merci d'indiquer obligatoirement le numéro de la facture dans le libellé au risque de voir votre paiement non enregistré dans nos comptes.

Merci de votre confiance !

L'équipe des Ripeurs

Sous-total HT 608,00

Sous-total HT après  
remise 608,00

TVA (20%) 121,60

**Total 729,60€**

**Solde exigible 729,60€**

#### Les Ripeurs

01 86 76 70 46

100 AV DU GENERAL LECLERC

93500 PANTIN

SIREN 831 894 134 - Code NAF 3832Z

TVA FR66831894134

[comptabilite@lesripeurs.com](mailto:comptabilite@lesripeurs.com)

#### Conditions générales

En cas de retard de paiement à l'échéance, des intérêts de retard au taux annuel de 3 fois le taux d'intérêt légal seront dus de plein droit, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour les professionnels.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.